



BRP PUBLIE LES RÉSULTATS DE SON QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE L'ENSEMBLE DE SON EXERCICE 2023

Faits saillants du quatrième trimestre de l'exercice 2023

- Les revenus se sont établis à 3 076,3 millions \$, en hausse de 728,8 millions \$, ou 31 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, soit un résultat record dans l'histoire de la Société pour un seul trimestre.
- Les ventes au détail de produits de sports motorisés ont augmenté de 21 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et des gains de parts de marché en ce qui a trait aux VCC ont été enregistrés en Amérique du Nord.
- Le bénéfice dilué normalisé par action¹ s'est établi à 3,85 \$, en hausse de 0,85 \$ par action, ou 28 %, tandis que le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 4,54 \$, en hausse de 2,04 \$ par action, ou 82 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le BAIIA normalisé¹ s'est établi à 528,0 millions \$, en hausse de 111,6 millions \$, ou 27 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Faits saillants de l'exercice 2023

- Nous avons augmenté nos revenus de 31 % par rapport au dernier exercice, pour atteindre un sommet record inégalé de 10 033,4 millions \$.
- Nous avons surpassé les prévisions revues à la hausse pour l'exercice 2023, le bénéfice dilué normalisé par action¹ s'étant établi à 12,05 \$, soit une hausse de 2,13 \$ par action, ou 21 %.
- Nous avons réalisé des gains de parts de marché de plus de 5 points de pourcentage dans le marché des sports motorisés en Amérique du Nord.
- Nous avons dégagé de solides rendements pour nos actionnaires, en affectant un montant de 356 millions \$ aux rachats d'actions et aux paiements de dividendes.
- Nous avons continué d'investir dans des produits destinés à façonner leur marché grâce à l'achèvement de trois acquisitions, à la création du Groupe LVHA et au début des travaux de construction de l'usine de production de motos à deux roues électriques *Can-Am* à Querétaro, au Mexique.

Prévisions pour l'ensemble de l'exercice 2024

- La Société est en bonne position pour poursuivre sa croissance, et les revenus devraient augmenter de 9 % à 12 % par rapport à l'exercice 2023;
- Le bénéfice dilué normalisé par action¹ devrait s'établir entre 12,25 \$ et 12,75 \$, en hausse de 2 % à 6 % par rapport à l'exercice 2023.

Valcourt, Québec, le 23 mars 2023 – BRP Inc. (TSX : DOO; NASDAQ : DOOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et l'exercice clos le 31 janvier 2023. Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les résultats financiers complets sont disponibles sur [SEDAR](#) et [EDGAR](#) ainsi que dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

« Nous avons enregistré des résultats records pour l'exercice grâce à des revenus dépassant le seuil des 10 milliards \$ pour la première fois, des marges bénéficiaires solides et un bénéfice normalisé par action qui a surpassé notre fourchette de prévisions. Ces réalisations témoignent du dévouement et du travail soutenu de notre équipe ainsi que de la force de notre portefeuille de produits. Nous sommes fiers de notre performance remarquable en matière de vente au détail au quatrième trimestre, laquelle nous a permis de surpasser largement l'industrie des sports motorisés et de conclure l'exercice avec un gain de parts de marché exceptionnel de 5 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent en Amérique du Nord », a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction de BRP.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

« Alors que nous entamons l'exercice 2024, et malgré certaines préoccupations macroéconomiques, nous prévoyons poursuivre notre croissance et générer un bénéfice normalisé par action de 12,25 \$ à 12,75 \$. Notre réputation éprouvée en matière d'innovation de produits, nos marques de premier plan et notre solide réseau de concessionnaires constituent des assises fortes pour la croissance durable de BRP », a conclu M. Boisjoli.

PRÉVISIONS POUR L'EXERCICE 2024

La Société a établi ses prévisions pour l'exercice 2024 comme suit :

Mesure financière	Exercice 2023	Prévisions pour l'exercice 2024 ² par rapport à l'exercice 2023
Revenus		
Produits toutes saisons	4 827,1 \$	Hausse de 16 % à 19 %
Produits saisonniers	3 440,3	Baisse jusqu'à 4 % ou stable
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	1 276,4	Hausse de 3 % à 7 %
Groupe marin	489,6	Hausse de 45 % à 50 %
Total des revenus de la Société	10 033,4	Hausse de 9 % à 12 %
BAlIA normalisé³	1 706,3	Hausse de 9 % à 13 %
Taux d'imposition effectif ^{3, 4}	24,4 %	24,5 % à 25,5 %
Bénéfice normalisé par action – dilué²	12,05 \$	12,25 \$ à 12,75 \$ (hausse de 2 % à 6 %)
Bénéfice net	865,4	~ 985 millions \$ à 1 025 millions \$

Autres hypothèses relatives aux prévisions pour l'exercice 2024

- Dotation à l'amortissement ajustée : ~ 375 millions \$ (comparativement à 304 millions \$ à l'exercice 2023)
- Frais financiers nets ajustés : ~ 180 millions \$ (comparativement à 110 millions \$ à l'exercice 2023)
- Nombre moyen pondéré d'actions – dilué : ~80,5 millions d'actions (comparativement à 80,9 millions d'actions à l'exercice 2023)
- Dépenses d'investissement : ~ 750 millions \$ à 800 millions \$ (comparativement à 659 millions \$ à l'exercice 2023)

2. Se reporter aux rubriques « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Principales hypothèses » à la fin du présent communiqué de presse pour un résumé des facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les prévisions présentées ci-dessus et un résumé des hypothèses sous-jacentes aux prévisions pour l'exercice 2024.

3. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

4. Le taux d'imposition effectif est fondé sur le bénéfice normalisé avant la charge d'impôt normalisée.

Faits saillants financiers

(en millions de \$CA, sauf les données par action et la marge)	Trimestres clos les		Exercices clos les		
	31 janvier 2023	31 janvier 2022	31 janvier 2023	31 janvier 2022	31 janvier 2021
Revenus	3 076,3 \$	2 347,5 \$	10 033,4 \$	7 647,9 \$	5 952,9 \$
Marge brute	787,6	609,5	2 499,4	2 132,2	1 472,3
Pourcentage de marge brute	25,6 %	26,0 %	24,9 %	27,9 %	24,7 %
BAlIA normalisé ⁵	528,0	416,4	1 706,3	1 462,1	999,0
Bénéfice net (perte nette)	365,1	209,6	865,4	794,6	362,9
Bénéfice net normalisé ⁵	309,2	251,3	976,7	846,5	477,0
Bénéfice par action – dilué	4,54	2,50	10,67	9,31	4,10
Bénéfice normalisé par action – dilué ⁵	3,85	3,00	12,05	9,92	5,39
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	78 812 364	81 965 577	79 382 008	82 973 284	87 519 856
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	80 402 213	83 691 775	80 946 102	85 259 520	88 604 984

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023, la Société a continué d'afficher de solides résultats financiers, ce qui lui a permis de dépasser ses prévisions financières annoncées précédemment pour l'exercice 2023. La demande à l'égard de nos produits a continué d'être forte, comme en témoigne l'augmentation de 21 % des ventes au détail de produits de sports motorisés de la Société en Amérique du Nord au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

La hausse des revenus enregistrée au cours du trimestre clos le 31 janvier 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice 2022 s'explique principalement par la vigueur de la demande des consommateurs. Elle a été soutenue par la capacité de production additionnelle, notamment grâce à la nouvelle installation de Juarez 3 consacrée à la production de VCC, par le lancement réussi de nouveaux produits et par le parachèvement des unités essentiellement achevées disponibles pour la vente au détail, ce qui nous a permis d'enregistrer des revenus records au quatrième trimestre de l'exercice 2023. La chaîne d'approvisionnement revient graduellement à un niveau plus stable, mais nous continuons d'être exposés à des inefficacités de production qui se traduisent par une hausse des coûts de production. La plupart des gammes de produits du secteur Groupe sports motorisés ont contribué favorablement à la forte croissance des revenus par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022, ce qui a donné lieu à une rentabilité plus élevée que pour l'exercice précédent.

Revenus

Les revenus ont augmenté de 728,8 millions \$, ou 31,0 %, pour se chiffrer à 3 076,3 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023, comparativement à 2 347,5 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2022. L'augmentation des revenus tient principalement à la hausse du volume de ventes en gros dans toutes les gammes de produits en raison de la forte demande au détail et du lancement des pontons *Sea-Doo*. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 73 millions \$.

- **Produits toutes saisons⁶ (41 % des revenus du quatrième trimestre de l'exercice 2023) :** Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 401,7 millions \$, ou 47,1 %, pour se chiffrer à 1 254,8 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023, comparativement à 853,1 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2022. L'augmentation est attribuable à la hausse du volume et aux prix favorables dans toutes les gammes de produits. La hausse du volume de ventes de VCC est attribuable à la forte demande du marché et à l'augmentation de la capacité de production. L'augmentation du volume de ventes de VTT et de V3R est attribuable à une meilleure disponibilité des produits. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 35 millions \$.

5. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

6. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

- **Produits saisonniers⁷ (43 % des revenus du quatrième trimestre de l'exercice 2023) :** Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 270,6 millions \$, ou 25,8 %, pour se chiffrer à 1 319,5 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023, comparativement à 1 048,9 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2022. L'augmentation est attribuable à la hausse du volume de ventes de motomarines ainsi qu'aux prix favorables dans toutes les gammes de produits et au lancement du ponton *Sea-Doo*. La hausse du volume de ventes de motomarines est attribuable à la forte demande du marché et à une plus grande disponibilité des produits. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une baisse du volume de ventes de motoneiges découlant de la suspension des ventes en Russie. L'augmentation comprend également une fluctuation favorable des taux de change de 17 millions \$.
- **PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM⁷ (12 % des revenus du quatrième trimestre de l'exercice 2023) :** Les revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM ont augmenté de 67,6 millions \$, ou 21,8 %, pour se chiffrer à 378,3 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023, comparativement à 310,7 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2022. L'augmentation tient à la hausse du volume de PAV découlant de la vigueur des ventes au détail, conjuguée aux prix favorables et au lancement du ponton *Sea-Doo*. L'augmentation comprend également une fluctuation favorable des taux de change de 15 millions \$.
- **Groupe marin⁷ (4 % des revenus du quatrième trimestre de l'exercice 2023) :** Les revenus tirés du secteur Groupe marin ont diminué de 10,5 millions \$, ou 7,6 %, pour se chiffrer à 128,5 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023, comparativement à 139,0 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2022. La diminution tient à la baisse du volume de ventes de bateaux en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, qui ont ralenti le lancement de nouveaux produits, partiellement contrebalancée par les prix favorables et la composition favorable des ventes de bateaux. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 6 millions \$.

Ventes au détail en Amérique du Nord

Les ventes au détail de produits de sports motorisés de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 21 %, ou 19 % compte non tenu des pontons, pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2022. L'augmentation est principalement attribuable aux motomarines et aux VCC.

- **Produits toutes saisons :** Les ventes au détail ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le milieu de la tranche de 30 à 40 pour cent par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2022.
- **Produits saisonniers :** Les ventes au détail ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 10 à 20 pour cent par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2022.
- **Groupe marin :** Les ventes au détail de bateaux ont diminué de 57 % par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2022.

Marge brute

La marge brute a augmenté de 178,1 millions \$, ou 29,2 %, pour se chiffrer à 787,6 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023, comparativement à 609,5 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2022. L'augmentation de la marge brute est principalement attribuable au volume favorable des ventes de VCC et de motomarines, et aux prix favorables dans toutes les gammes de produits. Le pourcentage de marge brute a diminué de 40 points de base, passant de 26,0 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 à 25,6 %. La légère diminution du pourcentage de marge brute est attribuable à la hausse des coûts liés à la logistique, aux marchandises et à la main-d'œuvre en raison de pratiques non efficaces liées aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement et à l'inflation, ainsi qu'à la hausse des programmes de vente en raison des niveaux historiquement bas au cours de l'exercice 2022. La diminution a été contrebalancée en partie par la hausse du volume de ventes et par les prix favorables.

7. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 87,8 millions \$, ou 33,4 %, pour atteindre 350,7 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023, comparativement à 262,9 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des frais généraux et administratifs, principalement aux fins de la modernisation de l'infrastructure logicielle de la Société en vue de soutenir la croissance future, à la hausse des frais de recherche et développement et des frais de vente et de marketing en vue de soutenir la croissance future, et aux investissements continus dans les produits.

BAIIA normalisé⁸

Le BAIIA normalisé⁸ a augmenté de 111,6 millions \$, ou 26,8 %, pour atteindre 528,0 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023, comparativement à 416,4 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la marge brute, contrebalancée en partie par la hausse des charges d'exploitation.

Bénéfice net

Le bénéfice net a augmenté de 155,5 millions \$, ou 74,2 %, pour atteindre 365,1 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023, comparativement à 209,6 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation et à l'incidence favorable de la fluctuation des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des frais financiers nets et par la hausse de la charge d'impôt.

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2023

Revenus

Les revenus ont augmenté de 2 385,5 millions \$, ou 31,2 %, pour se chiffrer à 10 033,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2023, comparativement à 7 647,9 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de VCC, de motoneiges, de V3R et de motomarines, au lancement des pontons *Sea-Doo* et aux prix favorables dans toutes les gammes de produits. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 107 millions \$.

BAIIA normalisé⁸

Le BAIIA normalisé⁸ a augmenté de 244,2 millions \$, ou 16,7 %, pour atteindre 1 706,3 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2023, comparativement à 1 462,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la marge brute, partiellement contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation, principalement en ce qui a trait aux frais de recherche et développement et aux frais généraux et administratifs.

Bénéfice net

Le bénéfice net a augmenté de 70,8 millions \$ pour atteindre 865,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2023, comparativement à 794,6 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2022. L'augmentation du bénéfice net est principalement attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation et à la baisse des frais financiers nets, partiellement contrebalancées par l'incidence défavorable de la fluctuation des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains et par la hausse de la charge d'impôt.

8. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de la Société ont totalisé 649,5 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2023, comparativement à 770,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2022.

La Société a investi environ 660 millions \$ de ses liquidités dans des dépenses d'investissement afin d'ajouter de la capacité de production additionnelle et de moderniser l'infrastructure logicielle de la Société en vue de soutenir la croissance future, ainsi qu'un montant de 208 millions \$ dans des regroupements d'entreprises. La Société a également versé un montant total de 356 millions \$ aux actionnaires au moyen de rachats d'actions et du paiement de dividendes trimestriels.

Le 13 décembre 2022, la Société a conclu une nouvelle tranche de 500,0 millions \$ US en vertu de sa facilité à terme. Comme c'est le cas pour la tranche existante de la facilité à terme, cette nouvelle tranche qui arrivera à échéance le 13 décembre 2029, n'est assortie d'aucune clause restrictive financière. À la même date, la Société a remboursé en totalité l'emprunt à terme B-2 alors en cours de 100 millions \$ US en effectuant un remboursement de 135,0 millions \$.

Dividende

Le 22 mars 2023, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,18 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 17 avril 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 3 avril 2023.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET WEBDIFFUSION

Aujourd'hui, à 9 h (HAE), BRP inc. tiendra une [conférence téléphonique et une webdiffusion](#), en anglais seulement, sur les résultats financiers de son quatrième trimestre de l'exercice 2023. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement n° 39706809), composez le 1 888 396-8049 (sans frais en Amérique du Nord). Cliquez ici pour obtenir les [numéros internationaux](#).

La webdiffusion sur les résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2023 de la Société est disponible dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

À propos de BRP

BRP inc. est un chef de file mondial dans l'industrie des produits de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux qui repose sur plus de 80 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à sa clientèle. Grâce à son portefeuille de marques distinctives et de premier plan qui comprend les motoneiges *Ski-Doo* et *Lynx*, les motomarines et les pontons *Sea-Doo*, les véhicules hors route et sur route *Can-Am*, les bateaux *Alumacraft* et *Quintrex*, les pontons *Manitou* et les systèmes de propulsion marine *Rotax* de même que les moteurs *Rotax* pour karts et avions de loisir, BRP ouvre la voie à des aventures exaltantes et donne accès à des expériences sur différents terrains de jeux. La Société complète ses gammes de produits par un portefeuille dédié de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'optimiser pleinement l'expérience de conduite. Engagée à croître de façon responsable, BRP développe des modèles électriques pour ses gammes de produits existantes et explore de nouvelles catégories de produits à basse tension et à assistance humaine. BRP, dont le siège social est situé au Québec, Canada, enregistre des ventes annuelles de 10 milliards \$ CA provenant de plus de 130 pays, et emploie près de 23 000 personnes ingénieuses et motivées à l'échelle mondiale.

www.brp.com
[@BRPnouvelles](#)

Ski-Doo, *Lynx*, *Sea-Doo*, *Can-Am*, *Rotax*, *Alumacraft*, *Manitou*, *Quintrex* et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Ski-Doo
 Lynx
 Sea-Doo
 Can-Am
 Rotax
 Alumacraft
 Manitou
 Quintrex

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs à notre exercice 2024, incluant les prévisions financières et les perspectives de la Société et ses hypothèses connexes (notamment au sujet des revenus, du BAIIA normalisé, du taux d'imposition effectif, du bénéfice normalisé par action, du bénéfice net, de la dotation à l'amortissement, des frais financiers ajustés, du nombre moyen pondéré d'actions dilué et des dépenses d'investissement), les énoncés relatifs à la capacité de production additionnelle prévue, les énoncés se rapportant à la déclaration et au paiement de dividendes, les énoncés qui portent sur les plans actuels et futurs de la Société, et les autres énoncés portant sur les perspectives, les attentes, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts ou les réalisations, les priorités et stratégies, la situation financière, la position sur le marché, notamment la capacité de gagner des parts de marché additionnelles, les capacités, la position en regard de la concurrence et les opinions de la Société, ainsi que sur les perspectives et les tendances des secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités, l'intérêt prévu des consommateurs envers les produits et les services de la Société et la croissance durable anticipée, les activités de recherche et développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées de produits à venir et les dates prévues de leur mise en marché, et les besoins financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que de mieux comprendre les activités de la Société et l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont prévenus que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières, lesquelles sont plus amplement décrites ci-dessous.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou la performance réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, qui sont analysés plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société : l'incidence de conditions économiques défavorables, y compris dans l'environnement actuel caractérisé par des hausses importantes et récentes des taux d'intérêt et des taux d'inflation; tout fléchissement de l'acceptation sociale de la Société et de ses produits, notamment dans un contexte d'adoption plus généralisée de produits électriques ou à faibles émissions; les fluctuations des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; toute indisponibilité de capitaux supplémentaires; la survenance de toute difficulté d'approvisionnement; la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux, notamment en raison du conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine; l'incapacité d'attirer, d'embaucher et de maintenir en poste des employés clés, y compris les hauts dirigeants ou les employés de la Société qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; toute défaillance de systèmes de technologie de l'information, atteinte à la sécurité ou cyberattaque, ou difficulté relative à la mise en œuvre de nouveaux systèmes, notamment le nouveau système ERP de la Société; la dépendance de la Société envers les ventes et les activités internationales; l'incapacité de la Société à mettre en œuvre avec succès sa stratégie de croissance; les conditions météorologiques défavorables, et plus généralement les changements climatiques; la nature saisonnière des activités de la Société et de certains de ses produits; la dépendance de la Société envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants; toute incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; toute incapacité à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes pour la Société; toute incapacité à livrer concurrence de manière efficace aux concurrents ou toute incapacité à répondre aux attentes évolutives des consommateurs; toute incapacité à maintenir un système efficace de contrôle interne à l'égard de l'information financière et à produire en temps opportun des états financiers exacts; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques de commerce de la Société; toute réclamation

importante liée aux produits; toute réclamation liée à la garantie des produits ou tout rappel de produits qui donne lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la non-souscription à une assurance convenable; l'incapacité de la Société à assurer une bonne gestion des niveaux des stocks; toute violation de droits de propriété intellectuelle et tout litige connexe; l'incapacité de la Société à mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de fabrication ou de répondre à la demande de la clientèle en raison de contraintes liées à la capacité de fabrication; la hausse des frais de transport et d'expédition ou des perturbations touchant l'infrastructure de transport et d'expédition; toute non-conformité aux clauses restrictives contenues dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; toute modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; toute dépréciation de la valeur comptable du goodwill et des marques de commerce; toute détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne; l'exercice d'activités de la Société par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante du groupe Beaudier et de Bain Capital; et les ventes futures d'actions à droit de vote subalterne par le groupe Beaudier, Bain Capital ou des administrateurs, des dirigeants ou des membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses liées à l'économie, au marché et à son exploitation dans la préparation et la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, y compris : une croissance raisonnable du secteur, allant d'une légère baisse à une légère hausse, selon l'hypothèse que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement continuent de s'améliorer; le maintien ou l'augmentation modérée de la part de marché; une conjoncture économique stable en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, et une incidence limitée du conflit armé entre la Russie et l'Ukraine et de la pandémie de COVID-19; les principales monnaies dans lesquelles la Société exerce ses activités demeureront près des niveaux actuels; le taux d'inflation devrait demeurer élevé en raison de la forte demande, des pénuries de stocks et des prix élevés de l'énergie, et devrait diminuer progressivement à mesure que les banques centrales hausseront les taux d'intérêt; il n'y aura aucun changement important aux lois fiscales, aux accords de libre-échange ou aux traités applicables à la Société; les marges de la Société demeureront à leur niveau actuel; la base d'approvisionnement pourra continuer de soutenir le développement de produits et les taux de production prévus selon des modalités commercialement acceptables en temps opportun; aucune nouvelle barrière commerciale ne sera imposée entre les territoires où la Société exerce ses activités; l'absence de conditions météorologiques inhabituellement défavorables, en particulier en période de pointe. La Société met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser et que la conjoncture économique et politique mondiale, jumelée à un ou plusieurs des risques et incertitudes mentionnés dans les présentes, pourrait rendre inexactes ces hypothèses, bien qu'elles étaient considérées raisonnables au moment où elles ont été formulées. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou la performance réels de la Société ou du secteur diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou de la performance futurs sous-entendus par ces énoncés.

MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent communiqué de presse renvoie à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS. La Société utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, notamment les normes ci-dessous.

Mesures non conformes aux normes IFRS	Définition	Motif
BAlIA normalisé	Bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés	Aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la charge d'amortissement, la charge de perte de valeur, le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société et le gain ou la perte de change sur certaines des obligations locatives de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, les coûts liés à la réduction progressive de la production, le gain ou la perte découlant d'un litige et les frais connexes à l'acquisition, pourraient également être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAlIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Bénéfice net normalisé	Bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments	En plus de la performance financière des activités d'exploitation, ces mesures tiennent compte de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.
Charge d'impôt normalisée	Charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques	
Taux d'imposition effectif normalisé	Fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée	
Bénéfice normalisé par action – dilué	Calculé en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – dilué	

La Société est d'avis que les mesures non conformes aux normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi les mesures non conformes aux normes IFRS susmentionnées afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non conformes aux normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

La Société invite le lecteur à se reporter aux tableaux ci-dessous pour connaître les rapprochements entre les mesures non conformes aux normes IFRS présentées par la Société et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Tableaux de rapprochement

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le bénéfice net et le bénéfice net normalisé¹ et le rapprochement entre le bénéfice net et le BAIIA normalisé¹.

(en millions \$ CA)	Trimestres clos les		Exercices clos les		
	31 janvier 2023	31 janvier 2022	31 janvier 2023	31 janvier 2022	31 janvier 2021
Bénéfice net	365,1 \$	209,6 \$	865,4 \$	794,6 \$	362,9 \$
Éléments normalisés					
(Gain) perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives	(56,6)	48,4	92,4	(13,3)	(121,8)
Coûts découlant de l'incident lié à la cybersécurité ²	2,2	—	25,5	—	—
(Gain) perte dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	(1,8)	21,3	(12,2)
Coûts des services passés ³	4,3	—	4,3	—	—
Charge de perte de valeur	—	—	—	—	177,1
Coûts liés aux regroupements d'entreprises ⁴	2,6	1,0	8,3	9,9	5,9
Réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude ⁵	—	(1,3)	—	0,4	96,1
Gain sur cession d'immobilisations corporelles et à la résiliation d'un contrat de location ⁶	—	(8,7)	—	(8,7)	(12,7)
Incidence de la pandémie de COVID-19 ⁷	—	—	—	—	10,6
Coûts de transaction sur la dette à long terme ⁸	1,0	—	1,0	44,3	12,7
Autres éléments ⁹	(5,1)	1,1	(3,2)	3,8	4,1
Ajustement au titre de l'impôt ^{1, 10}	(4,3)	1,2	(15,2)	(5,8)	(45,7)
Bénéfice net normalisé¹	309,2	251,3	976,7	846,5	477,0
Charge d'impôt normalisée ¹	96,3	77,9	315,7	287,9	167,1
Frais financiers ajustés ¹	36,5	14,0	113,9	63,4	107,3
Produits financiers ajustés ¹	(1,4)	(0,3)	(4,2)	(3,8)	(7,6)
Dotation à l'amortissement ajustée ¹	87,4	73,5	304,2	268,1	255,2
BAIIA normalisé¹	528,0 \$	416,4 \$	1 706,3 \$	1 462,1 \$	999,0 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Au cours de l'exercice 2023, la Société a engagé des coûts découlant d'un incident lié à la cybersécurité. Ces coûts sont principalement composés des coûts de reprise, des coûts d'inactivité, comme le coût de la main-d'œuvre directe pendant l'interruption des activités, etc.

3. Avec prise d'effet le 31 décembre 2022, BRP a approuvé un ajustement ponctuel devant être accordé aux retraités et aux conjoints survivants du régime de retraite pour les employés de BRP (Canada) qui ont pris leur retraite avant 2017. L'incidence de cette augmentation ponctuelle est comptabilisée à titre de coûts des services passés au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2023.

4. Coûts de transaction et amortissement des immobilisations incorporelles liés aux regroupements d'entreprises.

5. La Société a engagé des coûts liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord qui comprennent notamment des coûts d'inactivité ainsi que d'autres coûts de sortie.

6. Au cours de l'exercice 2022, la Société a fait l'acquisition de ses deux installations louées au Mexique. La décomptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation connexes et des obligations locatives connexes a donné lieu à un gain de 8,7 millions \$ à la résiliation d'un contrat de location.

7. Coûts marginaux liés à la pandémie de COVID-19 qui comprennent notamment le coût de la main-d'œuvre lié aux mises à pied temporaires.

8. Au cours de l'exercice 2022, la Société a engagé une prime de remboursement anticipé de 15,1 millions \$ et a décomptabilisé des coûts de transaction non amortis de 29,2 millions \$ liés au remboursement intégral de son emprunt à terme B-2 en cours de 597,0 millions \$ US.

9. Les autres éléments comprennent un gain découlant d'un litige pour l'exercice 2021, un recouvrement d'assurance lié à l'équipement détruit par l'incendie de l'usine Juarez 2 comptabilisé au cours de l'exercice 2023 et les coûts liés aux activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer la flexibilité et l'efficacité, qui sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.

10. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines et aux avantages fiscaux non comptabilisés liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude durant l'exercice 2021.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les éléments inclus dans le bénéfice net normalisé¹ et le BAIIA normalisé¹ et les mesures conformes aux normes IFRS respectives, et présente également le calcul du bénéfice normalisé par action – de base et dilué¹.

	Trimestres clos les		Exercices clos les		
	31 janvier 2023	31 janvier 2022	31 janvier 2023	31 janvier 2022	31 janvier 2021
<i>(en millions \$ CA, sauf les données par action)</i>					
Rapprochement de la dotation à l'amortissement					
Dotation à l'amortissement	90,0 \$	74,5 \$	310,4 \$	273,6 \$	260,8 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	2,6	1,0	6,2	4,1	4,4
Réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude ²	—	—	—	1,4	1,2
Dotation à l'amortissement ajustée	87,4 \$	73,5 \$	304,2 \$	268,1 \$	255,2 \$
Rapprochement de la charge d'impôt					
Charge d'impôt	92,0 \$	79,2 \$	300,5 \$	282,1 \$	121,4 \$
Ajustement au titre de l'impôt ³	(4,3)	1,3	(15,2)	(5,8)	(45,7)
Charge d'impôt normalisée¹	96,3 \$	77,9 \$	315,7 \$	287,9 \$	167,1 \$
Rapprochement des frais financiers					
Frais financiers	37,5 \$	14,0 \$	114,8 \$	128,9 \$	120,0 \$
Coûts de transaction sur la dette à long terme ⁴	1,0	—	1,0	44,3	12,7
Perte dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	—	21,3	—
Autres	—	—	—	(0,1)	—
Frais financiers ajustés	36,5 \$	14,0 \$	113,9 \$	63,4 \$	107,3 \$
Rapprochement des produits financiers					
Produits financiers	(1,4) \$	(0,3) \$	(6,0) \$	(3,8) \$	(19,8) \$
Gain dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	(1,8)	—	(12,2)
Produits financiers ajustés	(1,4) \$	(0,3) \$	(4,2) \$	(3,8) \$	(7,6) \$
Calcul du bénéfice normalisé par action – de base¹					
Bénéfice net normalisé ¹	309,2 \$	251,3 \$	976,7 \$	846,5 \$	477,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,2)	0,2	1,5	0,7	(0,5)
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	78 812 364	81 965 577	79 382 008	82 973 284	87 519 856
Bénéfice normalisé par action – de base¹	3,93 \$	3,06 \$	12,29 \$	10,19 \$	5,46 \$
Calcul du bénéfice normalisé par action – dilué¹					
Bénéfice net normalisé ¹	309,2 \$	251,3 \$	976,7 \$	846,5 \$	477,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,2)	0,2	1,5	0,7	(0,5)
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	80 402 213	83 691 775	80 946 102	85 259 520	88 604 984
Bénéfice normalisé par action – dilué¹	3,85 \$	3,00 \$	12,05 \$	9,92 \$	5,39 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Au cours de l'exercice 2022, la Société a engagé des coûts liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord qui comprennent notamment des coûts d'inactivité ainsi que d'autres coûts de sortie.

3. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines et aux avantages fiscaux non comptabilisés liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude durant l'exercice 2021.

4. Au cours de l'exercice 2022, la Société a engagé une prime de remboursement anticipé de 15,1 millions \$ et a décomptabilisé des coûts de transaction non amortis de 29,2 millions \$ liés au remboursement intégral de son emprunt à terme B-2 en cours de 597,0 millions \$ US.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation et les flux de trésorerie disponibles¹.

<i>(en millions \$ CA)</i>	Exercices clos les	
	31 janvier 2023	31 janvier 2022
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	649,5 \$	770,0 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	601,0	628,9
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	58,4	68,8
Flux de trésorerie disponibles¹	(9,9) \$	72,3 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

-30-

Demande média :

Biliana Necheva
Relations avec les médias
media@brp.com

Relations avec les investisseurs :

Philippe Deschênes
Relations investisseurs
Tél. : 450 532-6462
philippe.deschenes@brp.com